MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20240415-008

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 064-216401604-20240415-20240415_008-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

OBJET / GAIA : Subvention au C.C.A.S.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA: 12 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29 Nombre de présents / hor zirenak : 25 Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents: M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

<u>Absents ou Excusés</u>: M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-François Lacosta, conseillers municipaux.

<u>Procuration</u>: M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino; Mme Isabelle Ayerbe à Mme Yolande Huguenard; Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries; M. Jean-François Lacosta à M. Peio Etxeleku.

<u>Secrétaire / Idazkaria</u> : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Mme Aizpuru, adjointe, rappelle que par lettre en date du 25 mars 2024, le C.C.A.S de Cambo-les-Bains a sollicité auprès de la Commune une subvention d'un montant de 162 000 € au titre de l'année 2024.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

<u>DECIDE</u> d'allouer, au titre de l'année 2024 une subvention de 162 000 € au C.C.A.S de Cambo-les-Bains.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme

Jean-Paul WHERACHAR

Saioko idazkaria

christian DEVEZE

Christian DEVEZE